

DÉPARTEMENT DE LETTRES ET SCIENCES DU LANGAGE

Master Didactique des Langues
Français Langue Étrangère, Technologies Éducatives

Parcours DIFLANG
Diffusion du français en pays anglophones
M2 – PGCE

Double diplôme avec l'Université de Worcester

2022 – 2023

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Responsable de diplôme : Mme Dominique ULMA – Maitresse de Conférences
et d'année dominique.ulma@univ-angers.fr

Responsable de la formation
à Worcester : Mme Isabelle SCHÄFER – Senior Fellow HEA
i.schafer@worc.ac.uk

Secrétaire pédagogique : Mme Marie GOMES
marie.gomes@univ-angers.fr

11, Boulevard Lavoisier, 49045 ANGERS Cedex
Téléphone : 02 41 22 64 33 – Fax : 02 41 22 64 97

1. Objectifs

1.1. Objectifs généraux

Le PGCE (Postgraduate Certificate in Education with QTS) permet d'être "Qualified Teacher" au Royaume-Uni et dans certains pays anglophones ainsi que dans les British International Schools. Il s'obtient après une année de formation en Angleterre, à l'Université de Worcester, où les enseignants en formation alternent les stages en établissements sous la responsabilité de tuteurs et les modules de formation théorique à l'université partenaire.

Cette année de formation initiale doit impérativement être suivie de deux années de formation continuée en poste en tant que "Newly Qualified Teacher" pour être validée à vie et conférer le statut de "Fully Qualified Teacher".

Le Master 2-PGCE DIFLANG est un Master qui complète la formation reçue dans le cadre du PGCE par 3 UE de didactique travaillées et évaluées grâce à une plateforme de formation à distance (Moodle, cours mutualisés avec le parcours DILALIC).

1.2. Objectifs professionnels

Cette formation d'enseignants de langues pour les établissements publics répond à une demande de l'institution britannique et de certains pays du Commonwealth.

À l'issue de la formation, les étudiants disposent de compétences leur permettant d'intégrer des équipes d'enseignants, de tuteurs, de formateurs de formateurs, de concepteurs de formations, et d'enseigner à l'aide des nouvelles technologies, le tout dans des environnements anglophones.

2. Compétences

Blocs de compétences	Compétences identifiées
Compétences transversales	
Compétences transversales linguistiques	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre la parole en public pour défendre un projet. - Rédiger des dossiers d'aide à la prise de décision. - Développer une argumentation avec un esprit critique. - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambigüe, et dans un registre adapté au public visé (apprenants de français, notamment).
Compétences transversales informatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser l'informatique pour générer des outils de suivi (évaluations...). - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. - Exploiter des logiciels de bureautique, d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique. - (parcours à distance et Hybrides) Utiliser une plateforme d'enseignement/apprentissage à distance, pratiquer le e-learning.
Compétences transversales méthodologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les méthodes de recueil de données et de traitement de données qualitatives et quantitatives. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Conduire une démarche innovante dans une situation complexe en utilisant des informations parfois incomplètes ou contradictoires. - Conduire dans un champ disciplinaire une démarche innovante qui prenne en compte la complexité d'une situation en utilisant des informations qui peuvent être incomplètes ou contradictoires. - Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche. - Concevoir et cadrer ses interventions professionnelles par des analyses politiques, sociolinguistiques, anthropologiques, linguistiques, psycholinguistiques et culturelles des situations éducatives concernées.

Compétences transversales professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapter à son environnement de travail dans différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux. - Rendre compte de son travail oralement et par le biais d'écrits. - S'adapter à des situations nouvelles ou pluridisciplinaires pour apporter des solutions. - Renforcer et diversifier son expérience en tant qu'enseignant(e) / formateur/-trice en langue(s), en passant du statut de praticien-apprenti à celui de praticien autonome, tout en entreprenant d'étendre sa professionnalité en se formant à un niveau plus global d'encadrement et d'organisation de la formation.
Compétences disciplinaires	
Bloc n°1 : Enseigner dans des environnements anglophones	<ul style="list-style-type: none"> - Intervenir dans les formations scolaires de français langue étrangère dans des environnements anglophones tant dans un cadre institutionnel que sur le marché "privé" des langues. - Intégrer des équipes d'enseignants, de tuteurs, de formateurs de formateurs, de concepteurs de formations dans des environnements anglophones.
Bloc n°2 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir des programmes et des pratiques d'évaluation adaptés, aménager ou orienter des programmes, syllabus ou des matériaux pédagogiques. - Définir des objectifs pour une classe ou un groupe anglophone et proposer des approches méthodologiques adéquates. - Participer à l'analyse, et en partie à l'adaptation de matériels didactiques répondant aux besoins identifiés et aux objectifs déterminés pour des classes anglophones. - Organiser le suivi (pédagogique, logistique, administratif...) des apprenants. - Réaliser des bilans de compétences linguistiques et positionner les apprenants dans des groupes de formation appropriés à leurs niveaux et à leurs besoins.
Bloc n°3 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des connaissances théoriques et méthodologiques (approches en didactiques des langues, sciences de l'éducation et de la formation, notamment), et apprendre à se constituer, à partir de ces apports théoriques un répertoire de ressources susceptibles d'être mobilisées dans l'action professionnelle.
Bloc n°4 : TICE et numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner à l'aide des nouvelles technologies dans des environnements anglophones. - Utiliser les technologies de l'information et de la communication, notamment les ressources multimédia pour se former et enseigner à distance, analyser et évaluer l'offre disponible pour faire des choix adaptés.
Bloc n°5 : Ingénierie pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser une offre de formation, évaluer l'adéquation de l'offre avec la demande, évaluer la cohérence pédagogique et organisationnelle d'un dispositif, analyser l'adéquation d'une offre avec les profils et les besoins des apprenants, la cohérence avec les objectifs et les contenus formatifs définis et les moyens pédagogiques mis en œuvre. - Réaliser l'analyse des besoins, ressources et moyens de formation d'une structure pour concevoir un programme et des produits pédagogiques adaptés. - Concevoir et faire évoluer un dispositif de formation en adéquation avec la demande et en respectant un cahier des charges précisant les attentes, contraintes et moyens d'un organisme éducatif ou de formation éventuellement un cahier des charges programmes outils, tests, modules, programmes pédagogiques. - Poser un diagnostic et formuler des préconisations adaptées et réalistes en vue de l'amélioration d'une offre ou d'un programme. - élaborer un référentiel de formation (compétences linguistiques)

	ou de certification dans le champ du FLE ou de l'enseignement d'autres langues en tant que LE.
Bloc n°6 : Coordination pédagogique	- Animer, encadrer des équipes pédagogiques, mettre en place des actions de formation de formateurs.
Compétences professionnelles	
	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. - S'adapter à un environnement de travail international et multiculturel. - Opérer une veille sur le développement et les innovations du métier. - Conduire un projet (conception, pilotage, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif et en assumer les responsabilités. - Conduire une démarche innovante qui prenne en compte la complexité d'une situation en utilisant des informations qui peuvent être incomplètes ou contradictoires. - S'adapter à différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
Insertion	<ul style="list-style-type: none"> - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel. - Se mettre en recul d'une situation, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre et analyser ses besoins de formation complémentaire. - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

3. Tableau de synthèse des UE proposées¹

sem	UE	O / C	Intitulés	CM	TD	ECTS	CC
Dimension PGCE : 2 UE obligatoires + Stage et Professionnalisation (O)							
A		O	Subject sessions (didactique des langues étrangères)		154	4	note dossier
A		O	Professional studies sessions (pédagogie de l'enseignement secondaire)	30	52	4	note dossier
A		O	Stage et écrit réflexif		480	10	note dossier
A		O	Professionnalisation Early Career Teacher (ECT) : - PSEC4002 : Developing Teaching and Learning - PSEC4003 : Evidence Informed Teaching			30 (15) (15)	validation

¹ Les cases grisées correspondent aux UE dispensées à l'Université de Worcester dans le cadre du PGCE.

Dimension M2 : 3 UE à distance au choix parmi un catalogue de 8 UE							
A	202	C	De l'écriture créative à l'écriture académique et de recherche	12	12	4	note dossier
A	203	C	Diversité linguistique et culturelle dans la Littérature de Jeunesse	12	12	4	note dossier
A	204	C	Enjeux sociolinguistiques des littératures francophones	12	12	4	note dossier
A	205	C	Enseignement/ apprentissage des langues : Littérature, francophonie, créativité	12	12	4	note dossier
A	208	C	Repères pour la didactique des langues	12	12	4	note dossier
A	209	C	S'adapter à la diversité des situations d'enseignement apprentissage en L2	12	12	4	note dossier
A	210	C	Création de séquences pédagogiques en ligne pour l'apprentissage des langues	12	12	4	note dossier
A	211	C	Pratiques professionnelles et réflexivité	12	12	4	note dossier

4. Organisation des enseignements

La formation à l'Université de Worcester est centrée sur la professionnalisation dans le contexte scolaire de l'institution britannique.

L'encadrement est local (dans la zone des West Midlands) et professionnel. La prise en charge des classes et les projets menés se font sous le contrôle des tuteurs, inspecteurs et cadres des établissements secondaires. Le contexte britannique et la situation (enseignement secondaire) exigent une bonne maîtrise de la langue anglaise (l'un des critères sur lesquels les étudiants sont recrutés et obtiennent le visa d'études). Les étudiants étant pour cette raison déjà détenteurs d'un niveau C1 dans cette langue, il n'y a pas d'UE de langue vivante au menu des contenus de formation. La formation à l'UW est complétée par des unités de formation communes au parcours DILALIC de l'offre de formation en Master 2 de l'UA, dispensées à distance sur plateforme Moodle. Compte tenu de l'importance de l'investissement demandé dans la formation intensive en Angleterre (dans les écoles anglaises et modules à l'UW), les étudiants suivent à distance seulement 3 UE communes de M2.

5. Contrôle des connaissances

- La formation est annualisée : session 1 en juin, session 2 en septembre.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont identiques aux deux sessions.
- À l'exception de l'UE Professionnalisation Early Career Teacher (ECT) qui est validée par attestation, toutes les UE ainsi que le stage sont validés par une note.
- Toutes les UE sont compensables.
- Les unités d'enseignement sont affectées d'un coefficient 1 et le stage d'un coefficient 2.

Nombre d'ECTS :

- Les 5 unités d'enseignement obligatoires : 5 x 4 ECTS = 20 ECTS
- Stage et écrit réflexif : 10 ECTS
- Professionnalisation Early Career Teacher : 30 ECTS

6. Le stage

Il dure 24 semaines, est effectué en Angleterre, tout au long de l'année universitaire, dans les établissements secondaires environnant l'université d'accueil.

Les responsables des formations, ainsi que les tuteurs des différentes institutions concernées encadrent et évaluent régulièrement les stagiaires.

Le stage est validé en Angleterre par les enseignants britanniques par l'évaluation du "teaching file" (écrit réflexif) à la fin des deux stages.

7. Conditions d'admission en M2

Les étudiants doivent avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise (niveau C1) et une vraie motivation pour l'enseignement auprès d'enfants et d'adolescents en Angleterre. Le M2-PGCE DIFLANG est destiné à des étudiants qui ont *à priori* le projet de commencer leur carrière en Angleterre, c'est-à-dire de s'y installer au moins quelques années.

Les candidats sont sélectionnés au cours de la première année de Master sur leurs compétences écrites et orales (tests nationaux et entretiens de recrutement pour le PGCE). Ils sont aussi entendus au cours d'un entretien en anglais sur leur motivation et leur sens pédagogique. Par ailleurs, la rentrée se faisant début septembre en Angleterre, ils devront avoir obtenu leur Master 1 complet pour le début du mois de juillet. La formation PGCE exigeant un niveau académique solide, la présélection ne devient définitive qu'après examen de la moyenne annuelle obtenue à l'issue du jury de M1 et de la note de rapport de stage.

Les étudiants (pré-)sélectionnés s'occupent des procédures d'inscription via la plateforme nationale <https://www.gov.uk/apply-for-teacher-training>.

Ils doivent aussi depuis le 1^{er} janvier 2021 satisfaire aux exigences en termes de visa d'études introduites par le Brexit.

8. Descriptifs des enseignements

Professional Studies sessions

The program focuses on whole school issues and as such constitutes the back bone of a course. It aims at developing trainees' expertise as future teachers in a school environment and provides a framework for trainees to develop a various understanding of different facets of school life.

Expected skills: Set high expectations which inspire, motivate and challenge pupils; promote good progress and outcomes by pupils; demonstrate good subject and curriculum knowledge; plan and teach well-structured lessons; adapt teaching to respond to the strength and needs of all pupils; make accurate and productive use of assessment; manage behaviour effectively to ensure a good and safe learning environment; fulfil wider professional responsibilities; meet the standards of personal and professional conduct.

Subject sessions

The subject specific part of the course aims to build on trainee teachers expertise in modern languages and to familiarise them with current teaching methodology and research, thus enabling them to develop the understanding and skills required for the successful teaching of modern languages.

Expected skills: see above.

202 : De l'écriture créative à l'écriture académique et de recherche

Le cours propose un parcours d'écriture, partant de situations d'écriture ludiques et créatives pour tendre à l'initiation à une écriture de recherche, en passant par l'exploration de différentes techniques rédactionnelles utiles à la production de textes académiques attendus dans une formation de master. Il vise aussi à sensibiliser aux démarches didactiques de production d'écrits pour transposition à la classe (FLE/FLM).

203 : Diversité linguistique et culturelle dans la Littérature de Jeunesse

Le cours propose une découverte de la littérature de jeunesse, des classiques aux créations les plus contemporaines. Il invite à découvrir son histoire, ses spécificités, notamment sa dimension iconotextuelle, à s'interroger sur ses enjeux, ses valeurs.

Il conduit ensuite à explorer les potentialités didactiques de la littérature de jeunesse pour l'enseignement apprentissage des langues, auprès, principalement, d'un public d'enfants et d'adolescents, dans des contextes FLE et FLS. Découverte et construction de séquences pédagogiques prenant appui sur des albums et des romans « en V.O. », bi-plurilingues et/ou mettant en scène la pluralité et le contact des cultures.

204 : Enjeux sociolinguistiques des littératures francophones

Ce cours sensibilisera sur les enjeux de la pluralité des langues. A partir de corpus de littératures francophones, il sera question de réfléchir aux fondements politiques, biographiques, éthiques, économiques, etc. des choix de langues dans l'écriture. Par l'analyse d'extraits d'œuvres, on se penchera sur des expériences de rencontres interculturelles en situations plurilingues. On en dégagera quelques conséquences théoriques et épistémologiques liées à l'appropriation des langues (le rôle de l'écriture, place de la traduction, les imaginaires sociolinguistiques, la notion de « langue », etc.), travail qui conduira vers une conception diversitaire et dynamique de la notion de « langue ».

205 : Enseignement /apprentissage des langues : littérature, francophonie, créativité

Ce cours offre tout d'abord un parcours de découverte des littératures francophones, et sensibilise à quelques problématiques et enjeux caractéristiques de ces littératures (avec un focus plus particulier sur les littératures africaines, antillaise et magrébines).

Il amène ensuite à découvrir et d'interroger les usages (passés et présents) des textes littéraires francophones dans la classe de FLE/S. Il invite à diversifier les corpus mobilisés dans la classe de langue et à mobiliser les textes littéraires à l'occasion d'activités qui favorisent les expériences sensibles, l'engagement et la créativité des apprenants.

Il propose de découvrir et construire des séquences pédagogiques portant sur des textes littéraires issus de l'ensemble de la francophonie, et explorant les multiples voies d'accès à la littérature en classe de langue.

208 : Repères pour la didactique des langues

Destiné aux étudiants ne venant pas d'un M1 FLE, ce cours permet de découvrir le champ du FLE/S et ses principaux acteurs. Il présente et questionne les principales méthodologies d'enseignement des langues dans une perspective historique et offre un cadrage général sur la didactique des langues aujourd'hui. Il propose en outre une réflexion critique sur les manuels d'enseignement et des points d'entrée pour leur analyse (organisation de l'outil pour l'enseignant et les apprenants ; choix des auteurs en termes de contenus, de progressions et d'activités ; principes méthodologiques explicités et sous-jacents...).

209 : S'adapter à la diversité des situations d'enseignement apprentissage en L2

Dans cette UE, il s'agira de connaître les différents publics d'apprentissage en L2 dans le champ du FLE : nous nous attarderons plus spécifiquement sur le Français langue seconde en contexte scolaire pour l'apprentissage du Français langue de scolarisation aux élèves allophones, sur le FOS avec l'analyse des besoins de l'apprentissage du français dans un cadre professionnel précis mais nous envisagerons également les situations plus générales d'apprentissage du FLE.

Pour cela, nous définirons ce qui caractérise une situation d'apprentissage en lien avec l'apprentissage d'une L2 (dans ses dimensions linguistiques, cognitives et affectives) et ce que cela implique au niveau didactique et pédagogique pour son enseignement.

210 : Création de séquences pédagogiques en ligne pour l'apprentissage des langues

Ce cours propose de réfléchir aux différentes situations d'apprentissage à distance à travers l'observation de contenus mis en ligne. (MOOC, Formation à distance, hybride, e-learning...).

Ensuite une mise en pratique sera proposée avec l'utilisation de différents outils d'enseignement : la plateforme Moodle et les chaînes éditoriales telles que Opale.

211 : Pratiques professionnelles et réflexivité

Ce cours propose une approche théorique et pratique des fondamentaux du courant réflexif appliqué au métier d'enseignant, la pratique réflexive étant entendue comme outil de développement professionnel. Le cadre théorique permettra alors de définir le métier d'enseignant et les éléments constitutifs de l'agir professoral (répertoire didactique, stratégies pédagogiques, etc.).

L'organisation du cours favorisera la participation active des étudiants (lectures commentées, questionnaires autoréflexifs, participation aux forums, etc.).

9. Modalités de Contrôle des Connaissances – Généralités communes aux masters

▪ Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite pour l'année.

L'inscription et le redoublement en M2 ne sont pas de droit, mais sont subordonnés à la décision d'un jury.

▪ Sessions

Pour les étudiants assidus, les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier, par des dossiers de travail, des mémoires ou par un examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations effectuées pendant le semestre.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité, le contrôle se fait exclusivement par des examens terminaux ou dossiers ou mémoires (sauf dispositions particulières).

Le nombre d'examens terminaux est impérativement limité à six par semestre, écrits et oraux inclus, pour la première session.

L'organisation d'une deuxième session est obligatoire en M1 et M2.

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre. La 1^{ère} session a lieu à la fin de chaque semestre. La 2^{ème} session a lieu à la fin du second semestre pour le 1^{er} semestre juste après la 1^{ère} session du 2nd semestre. En septembre pour le 2nd semestre. (sauf dispositions particulières votées au sein de l'UFR).

L'obligation est faite à l'étudiant de se présenter en 2^{ème} session à toutes ses épreuves, sinon il est déclaré défaillant et dans ce cas il ne peut conserver sa note d'UE de 1^{ère} session (il n'y a pas conservation de note d'épreuve ou de matière).

Dans le cadre d'un semestre non validé, l'étudiant repasse en 2^{ème} session tous les éléments constitutifs pour lesquels la note obtenue est inférieure à 10 dans les UE non acquises.

La note attribuée en 2^{ème} session à une UE est la meilleure des deux notes de cette UE entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session. Si l'étudiant a été défaillant en 1^{ère} session, seule sa note de 2^{ème} session est prise en compte.

▪ ECTS

Les crédits ECTS (European credits transfer system : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unités d'enseignement) et aux EC (Eléments constitutifs) en nombre entier.

▪ Validation – capitalisation – compensation

Sous réserve de l'existence de « notes planchers » (cf. paragraphe concerné), les règles suivantes s'appliquent :

- Un **élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire à l'autre.
Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisés dans le règlement propre à chaque formation.
- Une **unité d'enseignement** est acquise par compensation des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leur coefficient.
Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire et confère un nombre de crédits européens préalablement défini.
Une unité d'enseignement peut être compensée au sein du semestre de référence et permet l'obtention de ce semestre. Elle n'est pas acquise pour un autre parcours.
- Un **semestre** est validé dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne de l'UE égale ou supérieure à 10/20) ou par compensation entre ces UE (moyenne des moyennes des UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).
Il n'y a aucune contrainte particulière sur les coefficients affectés aux UE pour le calcul de la moyenne semestrielle. A défaut c'est le nombre d'ECTS par UE qui fait office de coefficient.
Un semestre acquis est capitalisable et confère 30 crédits européens.
Un semestre peut être compensé au sein d'une année de référence (M1, M2) pour permettre l'obtention de l'année M1, M2.
- Une **année** (M1 ou M2) est validée dès lors que la moyenne des deux semestres la composant est supérieure ou égale à 10 dès la première session.

La **compensation** est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année M1, M2 entre les deux semestres la composant dès la première session.

▪ Obtention du diplôme final de master

La validation du M2 entraîne de droit l'obtention du master.

▪ Mentions de réussite

Les conditions de mentions sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du M1 (semestres 7 et 8) dans le cadre de l'obtention de la maîtrise.
- moyenne générale du M2 (semestres 9 et 10) dans le cadre de l'obtention du master.

▪ Absence

Le traitement de l'absence aux épreuves de contrôle de connaissances est défini dans la charte des examens.

En cas de défaillance non justifiée, seul le jury appréciera, au cas par cas, cette notion et décidera ou non d'affecter la note 0 pour une matière et une session seulement.

Les justificatifs d'absence doivent être transmis au bureau des examens dans les 48 heures.